

LE BREVANNAIS

N°40

HIVER-PRINTEMPS 2016



En 2016, la commune s'est dotée d'un nouveau véhicule

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Vie citoyenne
Vie de l'école

p 2
p 5-8
p 10-11

Informations
Vie du village
Vie associative

p 3-4
p 9
p12-16



Le mot du maire

Par ces quelques lignes, je voudrais sensibiliser les Brevannais à ce que l'on appelle « Les incivilités ».

L'incivilité c'est quoi ? C'est le fait d'apporter, par notre comportement, une gêne à autrui. Cette gêne peut être de différente nature:

- Le bruit : moteur thermique (tonte,...) aboiements de chiens continus, les soirées festives notamment en été
- Les odeurs : lorsque celles-ci sont répétées et fortes
- Le non-respect du Code de la Route : Vitesse, STOP, sens interdit, stationnement gênant,...
- Les déchets divers laissés notamment le long des routes, dans les forêts, au pied des différents bacs à verres et papiers, ...
- Les conflits de voisinage
- Et bien sur la délinquance quelle qu'elle soit (vol, agression physique ou verbal, etc...)

Toutes ces incivilités, à quelque degré soient-elles, détériorent le bien vivre ensemble dans notre village. C'est pourquoi je « nous » demande de bien vouloir faire notre autocritique !

La tolérance doit être la règle, mais celle-ci a ses limites. Pour autant, il nous faut nous supporter les uns les autres. Une discussion républicaine et constructive vaut mieux qu'une « engueulade » qui envenime !

Concernant la vie de notre commune, je vous rappelle que le conseil municipal et moi-même sommes ouverts à vos remarques concernant tous les sujets. Il n'y a pas de sujets tabous.

J'ai regretté le peu de personnes présentes lors de la réunion publique du 5 avril 2016 en mairie de Brevans où après une intervention sur différents sujets, les questions des participants ont été abordées. Le Maire sous couvert des conseillers présents, a apporté des réponses. Pour l'an prochain, nous ferons « encore » une réunion publique et nous vous proposerons auparavant de nous transmettre vos questions que vous pourrez venir débattre à la réunion publique.

Je vous souhaite un bel été et reste disponible à votre écoute.

Le Maire de BREVANS, Gérard FUMEY

Mairie: Horaires d'ouverture

Lundi: 9h-11h30 13h30 - 17h30

Mardi, Jeudi, vendredi: 13h30 - 17h30

tel : 03 84 72 51 18 Fax : 03 84 72 99 27

Adresse Email: Mairiebrevans@wanadoo.fr

Adresse postale: 5 place Louise et Benjamin CONSTANT
39100 BREVANS

Site internet : www.brevans.fr



déchèterie : Horaires d'ouverture

HIVER : du 27/10/2015 au 28/03/2016 du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

ETE : du 31/03/2016 au 25/10/2016 du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h15

Horaires de tonte :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

samedi

de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanche et jours fériés

de 10h à 12h



*Pour le bien de tous,
veillez à respecter ces
horaires...*



CARTE AVANTAGES JEUNES

Cette année encore, la mairie de Brevans offre aux Jeunes Brevannais la carte « avantages jeunes », dès l'entrée en 6^e et jusqu'à 26 ans étendu à 30 ans pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

Le coût de la carte étant réglé par la commune, il est demandé aux jeunes intéressés de s'inscrire en mairie avant

le 15 juin 2016 dernier délai

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les dossiers d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2016-2017

seront disponibles en mairie à partir du
27 Mai 2016

CARTES D'IDENTITE 10+5 ans

La validité de la carte d'identité est passée à 15 ans. Pour les cartes en apparence périmées, mais dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités de certains pays comme la Suisse, Andorre, Monaco, la Turquie (...) ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage. Mais certaines personnes ont rencontré des difficultés aux frontières.

Il est donc recommandé de télécharger les fiches d'information sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduite pour chaque pays sur le site du ministère de l'intérieur

www.interieur.gouv.fr > Archives > Archives des actualités > 2014

INSCRIPTION à L'ECOLE MATERNELLE

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le 03 84 69 11 63 ou 03 84 72 59 94 aux heures de récréation.

La maîtresse des petites sections organise une mini soirée « porte ouverte » le jeudi 23 juin de 16h à 17h30 environ pour faire connaissance.

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE ABUSIF

Le décret n°2015-556 a créé une nouvelle **liste d'opposition au démarchage téléphonique**.

Les personnes qui souhaitent **ne pas être démarchées par téléphone** (sur fixe ou mobile) pourront s'inscrire gratuitement sur cette liste. Les professionnels devront respecter ce choix et effacer de leurs fichiers les numéros des personnes inscrites.

Les inscriptions sur cette liste seront possibles **à partir du 1^{er} Juin**.

Par téléphone au 3939 (coût : 0.15€ la minute)

Par messagerie : accès au formulaire contact sur <http://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A10436>

Recrutements d'agents en service civique

Deux postes sont à pourvoir à l'agence Pôle emploi de Lons et un poste sur le point relais de Champagnole.

Postuler directement sur le site service-civique.gouv.fr.

POURSUITE DU PROGRAMME « habiter mieux »

Depuis 2011, avec la mise en place du programme national « habiter mieux », des aides exceptionnelles sont accordées aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, pour réaliser des travaux d'économie d'énergie.

En 2016, grâce à d'importantes enveloppes de crédits disponibles pour l'ensemble du département et des conditions d'accès élargies, **plus d'un jurassien sur deux peut bénéficier de ces aides.**

C'est donc le moment d'en profiter pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie performants, les subventions pouvant couvrir jusqu'à plus de la moitié du coût des travaux engagés.

Un accompagnement de A à Z des propriétaires par JURA Habitat

Cet accompagnement des propriétaires occupants se fait de la définition de leur projet jusqu'à la fin des travaux.

- Visite à domicile, évaluation thermique
- Conseils techniques suivant le niveau de performance énergétique recherché (gain thermique d'au moins 25 % exigé)
- Définition du programme de travaux (isolation, menuiseries, chauffage, ventilation, régulation, énergies renouvelables)
- Suivi de l'opération en relation avec les entreprises

JURA Habitat assure aussi le montage administratif des demandes d'aides pour financer les travaux : recherche et estimation des divers financements, ainsi que la constitution des dossiers administratifs et le suivi jusqu'au paiement des subventions.

JURA Habitat accompagne également les propriétaires occupants à bénéficier de subventions pour réaliser des travaux d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap (salles de bain, volets électriques, sièges monte-escaliers, réduction de seuils ...)

Pour tout renseignement :

JURA Habitat - Tél : 03 84 86 19 10 –

contact@jurahabitat.fr – www.jurahabitat.fr



Que faire lorsque l'on récupère un animal errant ?

La commune a signé une convention avec la SPA qui s'engage à recevoir au sein de son refuge/fourrière, les chiens et les chats domestiques non sauvages, en état d'errance ou de divagation sur la voie publique.

Pour toute intervention vous devez contacter la mairie, les pompiers, ou la gendarmerie qui alerteront la SPA.

Les animaux amenés par des particuliers seront acceptés sous réserve d'un ordre écrit d'un représentant de la commune où l'animal divaguait.

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.service-public.fr, de cliquer sur « papiers-citoyenneté » puis sur « recensement, JDC et service national » afin d'accéder à la démarche en ligne « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient plus simple, rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), ainsi que de la copie du livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur vos smartphones.



REUNION PUBLIQUE DU 5 AVRIL 2016



Comme chaque année, le Maire et le Conseil Municipal ont organisé une réunion publique d'information. Cette réunion a eu lieu à 18H cette année afin d'avoir une participation plus importante que les années précédentes.

Il a été présenté les différents budgets (voir présentation pages suivantes) et précisé que les taux d'imposition de Brevans n'ont pas été augmentés depuis 2010.

Il a été donné également le taux des taxes du Grand Dole en indiquant que les compétences eau et assainissement seront transférées à l'agglomération entre 2017 et 2020 avec certainement une incidence sur la redevance payée par les ménages

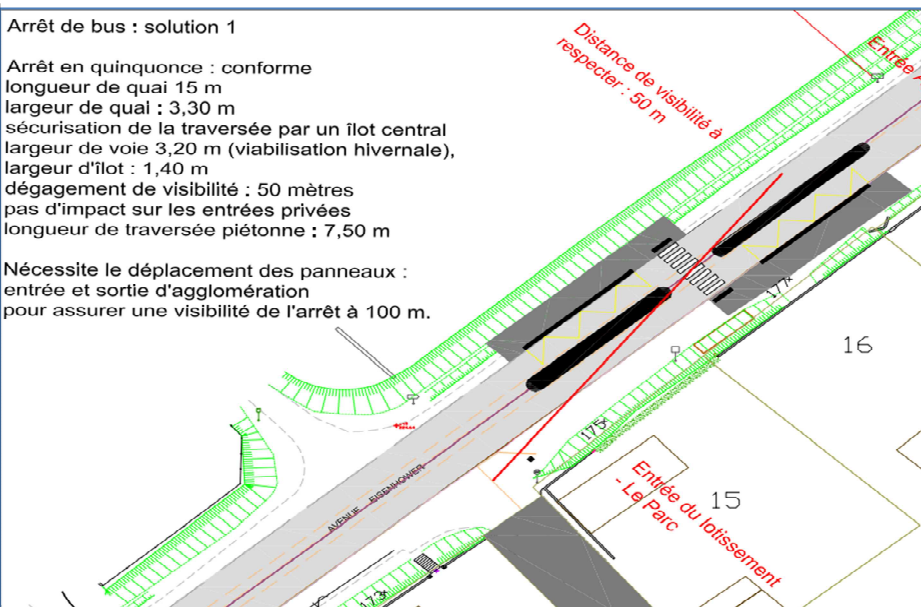
Le Maire a ensuite donné différentes informations :

1) La ligne de bus qui passe Avenue Eisenhower et qui va sur Rochefort sur Nenon va maintenant aller aux Epenottes . Le Grand Dole demande la création d'un arrêt de bus Avenue Eisenhower. le projet d'arrêt a été présenté avec un terre-plein, des quais surélevés avec accès handicapés. Le Conseil insiste sur la sécurisation maximum de cet aménagement (il propose notamment l'éclairage du passage piéton ainsi qu'un feu rouge récompense pour réduire la vitesse, du type de celui situé Avenue de Landon). La demande venant du Grand Dole, la Commune ne participera pas financièrement à ce projet pour la partie

Arrêt de bus : solution 1

Arrêt en quinconce : conforme
longueur de quai : 15 m
largeur de quai : 3,30 m
sécurisation de la traversée par un îlot central
largeur de voie 3,20 m (viabilisation hivernale),
largeur d'îlot : 1,40 m
dégagement de visibilité : 50 mètres
pas d'impact sur les entrées privées
longueur de traversée piétonne : 7,50 m

Nécessite le déplacement des panneaux :
entrée et sortie d'agglomération
pour assurer une visibilité de l'arrêt à 100 m.



2) Travaux Avenue Eisenhower afin d'aménager les abords et gérer le problème de l'eau. Dès que le projet sera plus abouti, il sera présenté aux habitants.

3) Rue de la Riotte : Une barrière sera installée permettant seulement le passage piéton (à la demande des riverains) avec deux voies sans issue.

4) Vitesse rue des Vignes : nous avons acheté des quilles en plastique afin de mettre en place des simulations de rétrécissement de voie. Nous verrons à l'issue des différents essais et après avoir concerté les riverains, quelle est la meilleure solution à mettre en place.

5) Dés herbants : Le Maire informe qu'à partir de début 2017 l'utilisation des dés herbants sera interdite (sauf dans les cimetières) ; la Commune travaille sur les habitudes à changer et les solutions de remplacement. M. GINDRE est en contact avec le service environnement du Grand Dole sur ce sujet (voir article p.8)

Quelques questions diverses :

-Le SICTOM et la taxe à la levée des poubelles : nous ne connaissons pas la date de mise en place, mais il est prévu une simulation sur une année afin que les habitants puissent mesurer l'impact sur leurs habitudes et sur le coût. Le but de ce changement est d'inciter les habitants à mieux trier leurs déchets.

-Concernant la mise en place d'un arrêt de bus Rue des Vignes, le Maire précise que c'est le Grand Dole qui implante ces derniers. La demande sera faite à la CAGD.

-Problème au Parc de Brevans concernant l'interdiction de brûler inscrite au règlement du lotissement ; un rappel sera fait aux habitants qui brûlent au Parc comme ailleurs.

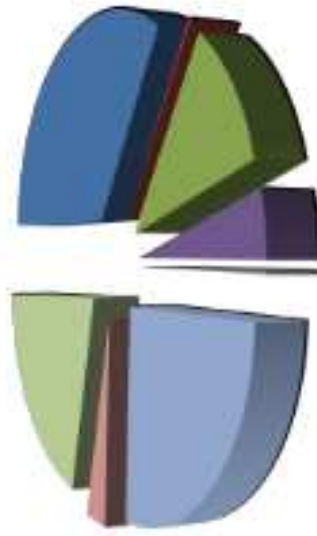
-Vitesse excessive rue de la Fontaine : un passage piéton sera installé et une réflexion est en cours afin d'essayer de trouver une solution pour faire ralentir

Il est à déplorer le faible taux de participation à cette réunion (seulement 2% de brevannais s'étaient déplacés sans compter les conseillers) qui s'est terminée vers 19h30.

BUDGET COMMUNE 2016 Dépenses de Fonctionnement

456 600 €

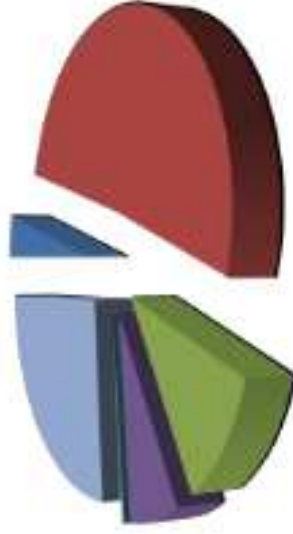
- Charges du personnel 156 110 €
- Atténuation de produits 1 200 €
- Autres charges de gestion courante 51 200 €
- Charges financières (intérêts) 20 710 €
- charges exceptionnelles 300 €
- Dépenses imprévues 1 000 €
- Virerment à la section d'investissement 115 080 €
- opérations d'ordre (Amortissements) 14 566 €
- Charges à caractère général 96 434 €



BUDGET COMMUNE 2016 Recettes de fonctionnement

456 600 €

- Produits des services (SIVOS-CAGD) 18 100 €
- Impôts et taxes 232 571 €
- Dotations et participations (Etat) 49 770 €
- Autres produits gestion courante 33 554 €
- Produits financiers 1 500 €
- Produits exceptionnels 661 €
- Résultat reporté 120 444 €



BUDGET COMMUNE 2016 Dépenses d'Investissement

212 028 €

- Immobilisations incorporelles 7000 €
- Subventions d'équipement versées 4 000 €
- Immobilisations corporelles (petit matériel) 24 067 €
- Immobilisations en cours (Travaux voirie) 82 481 €
- Dotations fonds divers 706 €
- Remboursement emprunts (capital) 53 712 €
- Dépenses imprévues investissement 2 000 €
- Opérations patrimoniales (amortissements) 30 723 €
- Déficit d'investissement reporté 7 329 €



BUDGET COMMUNE 2016 Recettes d'Investissement

212 028 €

- Subventions d'investissement 15 000 €
- Dotations fonds divers 22 000 €
- Déficit d'investissement 7 329 €
- Dépôt et cautionnement reçus 400 €
- Autres immobilisations financières 6 930 €
- Virerment section fonctionnement 115 080 €
- Opérations d'ordre (Amortissements) 14 566 €
- Opérations patrimoniales (Amortissements) 30 723 €



BUDGET ASSAINISSEMENT 2016 Dépenses d'exploitation 57 359 €

- Charges à caractère général 12 465 €
- Autres charges de gestion courante 23 378 €
- Charges financières (intérêts) 3 097 €
- Dépenses imprévues 600 €
- Virement à la section d'investissement 4 346 €
- Opérations d'ordre (amortissements) 13 473 €



BUDGET ASSAINISSEMENT 2016 Recettes d'exploitation 57 359 €

- Ventes produits prestations de services 49 000 €
- Opérations d'ordre (amortissements) 4 113 €
- Excédent reporté 4 246 €



BUDGET ASSAINISSEMENT 2016 Dépenses d'investissement 23 934 €

- Immobilisations corporelles (perte matériel) 1 000 €
- Immobilisations en cours (pompe) 1 390 €
- Emprunts (capital) 14 315 €
- Opérations d'ordre (amortissements) 4 113 €
- Déficit d'investissement 3 116 €



BUDGET ASSAINISSEMENT 2016 Recettes d'investissement 23 934 €

- Subventions d'investissement 1 500 €
- Dotations fonds divers (FCTVA) 1 500 €
- Déficit d'investissement 3 116 €
- Virement de la section d'exploitation 4 346 €
- Opérations d'ordre (amortissements) 13 472 €



Appel à projets « zéro pesticide » à Brevens.

Contexte : Notre ressource en eau est altérée et menacée par de nombreuses sources de pollution, telles que les produits phytosanitaires (glyphosate, Roundup). Ces derniers sont principalement utilisés par les agriculteurs, mais aussi par les particuliers et les collectivités dans le cadre de l'entretien des espaces verts, trottoirs, places et autres promenades.



En France, en prolongement du Grenelle de l'environnement, le plan « écophyto 2018 » a été mis en œuvre pour réduire de manière progressive l'utilisation des produits phytosanitaires. Ces objectifs se sont durcis avec la publication de la loi Labbé : C'est ainsi que nous **ne pourrons plus utiliser ce type de produits, dès le 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et en 2020 pour les particuliers.**

Depuis le début de cette année, notre commune travaille à ce projet « **zéro phyto** » : Accompagnée par Dole environnement, elle présentera prochainement un dossier d'engagement en ce sens avec une demande d'aide technique et financière proposée par l'agence de l'eau.

Comment réduire les pesticides ? Tout d'abord, nous devons nous poser les bonnes questions :

Doit-on absolument tout désherber, ne plus accepter d'herbe çà et là, mettre du béton ou du goudron partout ? Nous devons y réfléchir. Par exemple, on voit souvent, notamment en ville, ces arbres autour desquels un espace circulaire sablé et désherbé à outrance a été réalisé et qui laisse place à la prolifération des déjections canines et autres déchets. Ne serait-il pas mieux d'y voir quelque verdure, même sauvage ?

Quelques produits de désherbage « bio » existent, mais ils se révèlent peu efficaces et onéreux. Nous en utilisons déjà depuis plusieurs années pour traiter la place de la fontaine devant la mairie

Pour le désherbage mécanique, nous envisageons l'utilisation d'une balayeuse et d'une bineuse spécifique. Portées par le tracteur, ces machines permettront de traiter les herbes et mousses des caniveaux, trottoirs, places, terrain de sport et autres allées sablées.

Un désherbeur thermique sera aussi nécessaire pour les petites surfaces.

Point sensible, notre cimetière : Les allées existantes devraient pouvoir être en partie traitées avec le matériel précité et bien sûr à la main. Les parties entre tombes sont à la charge des familles : Certaines y pensent, d'autres oublient. A priori, nous ne devrions le garder tel qu'il est. Seul, son entretien sera quelque peu différent.

La place de la mare devrait être repensée et réaménagée dans les mois et années qui viennent. Bien entendu, ce relookage devra prendre en compte notre démarche « zéro phyto ».

Les différents travaux d'investissement intégreront cette nouvelle manière de désherber « Bio ».

La qualité de l'eau, de l'air, les diverses pollutions sont l'affaire de tous et chacun doit y mettre du sien pour que nous laissons à nos enfants un héritage digne. La France vient de réussir à réunir et à faire adhérer à un engagement de diminution de pollution plus de 190 nations. Faisons en sorte que là aussi, notre petit village donne l'exemple de ce que nous pouvons faire à notre échelle !

Cérémonie du 8 mai

« La seconde guerre mondiale fut marquée par un déchaînement de violence jusqu'alors inconnu dans l'histoire. Durant ces années de guerre, la distinction entre le front et l'arrière a été abolie.

Il faut se souvenir, aujourd'hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort : les réfugiés, les victimes des bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés. »

(Extrait du message du secrétaire d'état auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire)



Rénovation d'un des logements au-dessus de la mairie

La rénovation des logements locatifs de la commune se poursuit.

Des éléments de cuisine ont été installés dans le logement libre au-dessus de la mairie, le rendant ainsi plus moderne et attractif.



Ce sont les employés communaux qui se sont chargés de la pose des éléments et de la remise en état de l'appartement

La commune de Brevans met en location 6 appartements sur le village. 2 sont situés au-dessus de l'école et les 4 autres au-dessus de la mairie.

Actuellement les 6 appartements sont occupés

Fleurissement du village

Les membres de la commission fleurissement ont enlevé les bulbes de tulipes et jonquilles qui ont égayé notre village au printemps, afin de les stocker pour les replanter à l'automne. Puis ils ont installé de nouvelles plantations sur le pont du canal ainsi que sur la passerelle et aux entrées du village.

Christophe et Ludovic, les employés communaux se sont chargés des plantations dans le reste du village.

La « prairie fleurie », qui bordait la Grande rue et la rue de la Fontaine, et qui avait vraiment triste mine a été remplacée par des plantations d'arbustes variés.



Problème d'évacuation d'eau



Les égouts ont été obstrués une nouvelle fois par la prolifération de lingettes, ce qui a amené à l'intervention en urgence d'une entreprise de pompage « hydropompage » de Dole.

A l'avenir, nous remercions chaque citoyen de bien vouloir minimiser l'emploi de ces lingettes et surtout de ne pas les jeter dans les toilettes.

Dans la classe des CE2 CM2

La journaliste du pays Dolois

Le 1^{er} février, une journaliste est venue nous parler des journaux. Elle nous a expliqué comment les journaux se fabriquent. Elle nous a donné un pays Dolois pour observer ce qu'il y avait dans les articles du pays Dolois. On lui a posé des questions et elle nous a répondu. Nous allons faire un article pour le Pays Dolois sur le canal.



Pour écrire notre article sur la canal, nous avons reçu M. Lanoy qui a répondu à toutes nos questions.

Sortie: collège

Vendredi 29 avril matin, les CM2 sont allés visiter le collège Ledoux. Ils ont fait une heure de français et une heure de musique. En français, la professeure leur a donné une histoire et il fallait la compléter. En musique, ils ont chanté *les Champs-Élysées* puis ils ont essayé de faire du carillon, un xylophone en métal. Enfin, nous avons visité les étages. Nous sommes rentrés dans une salle d'espagnol et une classe d'anglais. Avant de rentrer, nous avons mangé au self.

AXEL



Interview de la journaliste

Pour quel journal travaillez-vous ?

Le pays dolois.

Qui reçoit votre journal ?

40 000 boîtes aux lettres à Dole et autour, sauf ceux qui ont des stop pub.

Où votre journal est-il imprimé ?

Il est imprimé à Auxonne.

Depuis combien d'années travaillez-vous pour ce journal ?

Ça fait 6 ans, mais le journal a 15 ans.

Combien écrivez-vous d'articles par journal ?

J'écris à peu près 30 articles par journal.

Combien de journaux imprimez-vous ?

40 000 sur Dole, 35 000 sur Lons.

Comment fait-on un journal ?

Il faut trouver des sujets, trier, aller voir les gens. Prendre des photos, écrire, mettre en pages. Imprimer, distribuer.

Combien de temps faut-il pour réaliser un journal ?

Il faut 3 semaines pour écrire, et une semaine pour mise en page, imprimer...

Comment trouvez-vous les idées d'article, les titres ?

- Soit on me contacte par mail ou par téléphone.
- Des fois par **conférence de presse** ou en écoutant ce que disent les gens., Par exemple le maire de Brevans veut faire une conférence de presse, il réunit des journalistes et il parle d'un sujet.
- la curiosité

Est-ce que c'est difficile ?

Oui

Quels articles préférez-vous écrire ?

La politique et l'économie.

Comment devient-on journaliste ?

On va dans une école de journalisme.

Comment fait-on un article pour un journal ?

- 1 Sélectionner l'article
- 2 Prendre rendez-vous
- 3 Faire l'interview
- 4 Les photos
- 5 Faire l'article

Avez-vous déjà fait des articles avec d'autres écoles ? Oui

Combien de personnes travaillent sur un journal ?

6 personnes: 1 journaliste, 2 commerciaux, 1 infographiste, 1 patron et 1 patronne.

La rencontre sportive

Le 28 avril, nous sommes allés à Parcey pour participer à une rencontre sportive sur le thème du rugby. Cette rencontre a été organisée par Parcey. Il y avait 8 équipes, et 4 jeux : thèque rugby, tir précision, douanier contrebandier, gain de terrain. A la fin nous avons goûté, de la brioche, des crêpes...

Armand



Sortie ornithologie

Patrick (l'ornithologue) est venu pour nous parler des oiseaux. Nous sommes allés vers le Doubs regarder des oiseaux. nous avons vu : des cygnes, des milans noirs, des milans royaux, un héron cendré, un martin pêcheur, un héron pourpre, des pics, une sittelle, des corbeaux, un faucon crécerelle, des canards. Il nous a appris à reconnaître les oiseaux mâles et les oiseaux femelles, comment ils font leur territoire, comment ils se reproduisent ...

Pierrick



Sortie land art en novembre



La sortie d'histoire

Nous avons trouvé quelques traces de l'histoire : cloche de l'école, maisons, colonnes, abreuvoir, arc sur source, ancien hangar, canal, lavoir, contre-fossé, passerelle, pompes à eau et les puits. C'était cool on a pu prendre l'air. Le maître a pris les traces de l'histoire en photo. Nous sommes passés par le canal.

adam



La piscine

Dans le premier groupe on fait le tapis c'est un tapis très grand que l'on met sur l'eau et il faut passer dessus en courant ou pas. Il y a aussi une sorte de planche on monte dessus et on coule souvent. Deuxième groupe, il y a aussi la planche comme au premier, et on apprend à bien mettre la tête sous l'eau. Troisième groupe on nage assez bien, encore un petit peu plus et c'est bon ! Quatrième groupe, l'eau n'a plus de secret pour nous. On maîtrise super méga bien. Adam

L'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) a tenu son assemblée à la mairie.

La présidente Danièle Ponsot a rappelé que « Nous nous devons d'être exemplaires dans le devoir de mémoire, en ces périodes troubles auprès des nouvelles générations ».

La trésorière, Pierrette Bussière, a dressé le bilan des comptes approuvé à l'unanimité.

M. Fernand Ibanez, président d'honneur, a reçu la légion d'honneur l'an passé.

M. André Robert a présenté son second livre, recueil de témoignages sur la résistance.

Le site internet départemental de l'association, créé il y a 3 ans, a déjà reçu plus de 70 000 visites.



Les Petits Pas Brevannais

Notre assemblée générale a eu lieu le 3 février 2016.

L'association compte 37 adhérents, avec quelques départs mais aussi de nouveaux adhérents.

Si vous aimez la randonnée conviviale vous êtes les bienvenus.

L'association a pour objectifs: de se détendre, de permettre à tous de marcher jeunes et moins jeunes, de s'aérer, de se rencontrer...

Marche hebdomadaire de 5 à 7 km :

En période d'hiver, rendez-vous le mardi à 14h30 et le vendredi à 10h, place de la mairie à BREVANS, à l'arrivée des beaux jours nous décalons les horaires du mardi à 17h 30 et du vendredi à 9 h.

Marche hebdomadaire de 5 à 7 km :En période d'hiver, rendez-vous le mardi à 14h30 et le vendredi à 10h, place de la

mairie à BREVANS, à l'arrivée des beaux jours nous décalons les horaires du mardi à 17h 30 et du vendredi à 9 h.

Sorties mensuelles organisées sur la journée du dimanche avec pique-nique et balade de 10 à 15 km, à compter du mois de mars- avril.

Un week-end de retrouvailles en septembre.



Voici le programme pour 2016 :

La sortie neige a eu lieu début mars au Pré-Poncet, en avril nous avons profité d'une journée ensoleillée pour faire le tour des étangs de la Bresse aux Deux Fays.

A venir :

Le 8 mai direction MELISEY et découverte de la région des Mille Etangs.

Le 19 juin balade en forêt de Chaux et pique-nique à l'aire de pique-nique de la 2^{ème} colonne.

Le 10 juillet direction Vesoul : le lac de Vavre, le vélo rail....

Le 7 Août randonnée à Foncine le Haut.

Le week-end du 10 et 11 septembre nous serons à MORTEAU.

Le 2 octobre, randonnée vers MENOTEY.

Pour tous renseignements contacter la Présidente : Josy ROZ Tél : 03.84.82.31.45 ou par mail : josiane.roz@orange.fr.

Les Bielles Brevannaises

10^{ème} anniversaire des Bielles Brevannaises

Le 13 mars 2016, nous avons fêté les 10 ans d'existence de notre association. En effet, la déclaration de création de celle-ci date déjà du 10 mars 2006 !

Que d'épisodes divers dans la vie de l'association, des souvenirs tristes avec les décès de plusieurs de nos membres, la folie destructrice d'autres à l'encontre de l'association, et en conclusion, de très bons souvenirs, des gens sympas qui ont maintenu ce club auto rétro à bras le corps pour aujourd'hui passer ensemble ce jour de fête...



Merci à Jean Claude et Yves pour l'organisation aux petits oignons de cette journée avec, notamment, visite du site d'Alésia (le bourguignon, pas le franc comtois!) sous un froid polaire, un repas de régime (sur vitaminé) à l'auberge la grange des 4 heures à Flavigny sur Ozerain (à recommander), suivi d'une visite de la boutique des bonbons de l'abbaye de Flavigny que tout le monde connaît mais dont peu de gens ont déjà apprécié le site de production, magnifique au cœur d'une ancienne abbaye. **La saison est lancée, vivement la prochaine!**



Bourse de Vignoles le 24 avril :

Bourse de Vignoles organisée par le club Bourguignon « les chevronnés ». Le 24 avril, toute la fine équipe des Bielles Brevannaises à l'action dès 8 heures (pour ceux pensant vendre quelques pièces d'autos anciennes) installaient leur stand dans le parc du château de Vignoles près de Beaune. Le casse-croûte de 9 heures puis celui de midi et vente (ou pas) au soleil menaçant l'après-midi résumant une bonne journée entre copains.

Merci aux membres présents qui n'ont pas hésité à arroser copieusement de publicité le public et les exposants pour le compte de notre bourse **expo des bielles à Brevans du 21 août prochain...**

Repas des voisins

Samedi 4 juin 2016

pour les habitants des rues : de la Fontaine, Marlin, Grande Rue, Château d'eau, des vignes, rue Riotte.
Inscriptions auprès de Mme ROZ Josiane (03.84.82.31.45)

Dimanche 19 juin 2016

Pour les habitants du Parc de Brevans
Renseignement auprès de M. JOUAULT 03.84.71.97.75
M. FAIVRE 03.84.72.78.78
M. CHAPELOTTE 03.84.82.27.46



CLUB « AU GAI LOGIS »

Le club se porte bien. Il y a toujours quelques malades mais malgré cela, ça va. Nous avons souhaité plusieurs anniversaires et pour toute l'année, nous en avons 7. Le 22 mars, nous sommes allés au restaurant le voyageur avec un bon repas et nous avons joué aux cartes jusqu'à 18h. C'est toujours cartes, scrabbles, et goûter. Les brevannais seraient les bienvenus

Le Mardi à partir de 14h.

Le 5 mai, c'était le repas de l'amitié des Clubs du Jura, secteur Dole Nord dont je suis la Présidente. 217 personnes étaient présentes avec un repas succulent préparé par Dole Agape et la musique était animée par M. LAITHIER Patrick.



Pendant mon discours sur le podium, nous avons fait une minute de silence pour les gens disparus dans les deux années, dont une amie qui était ma trésorière : Madame HAMON de Salans. Elle est décédée au mois de janvier de cette année. Son mari était présent. Toutes les personnes l'ont applaudie.

M. CUINET a fait un discours sur les clubs qu'il faut préserver car ils diminuent. Le musicien a joué jusqu'à la fin, ils ont de la ressource. J'ai remis une plante à la plus âgée née en 1922 et une bouteille de vin au Monsieur né en 1922. Je remercie Monsieur PINGON d'avoir décoré le podium avec de jolies plantes comme chaque année.



Cette journée s'est déroulée avec une bonne ambiance. Les personnes étaient heureuses de se retrouver et danser jusqu'à la fin. Pour moi c'était une bonne journée.

La Présidente, Françoise BELLORGIE



COOPERATIVES SCOLAIRES

vendredi 24 juin

Place de la Mare à 19H

Les écoles de Brevans / Baverans organisent
le vendredi 24 juin 2016

un barbecue au profit de leurs coopératives scolaires.

L'inscription est obligatoire, le règlement se fait avant.

Pour cela, il suffit de demander un bulletin à l'école de Brevans

ecole.brevans@ac-besancon.fr

BARBECUE

septembre 2016/ juin 2017

Enseignante : Catherine CHANDON

QU'EST-CE QUE LE QI GONG ?

Un art énergétique chinois très ancien (plusieurs millénaires) dont l'objectif est thérapeutique.

Un travail sur l'énergie vitale, qui sert à se maintenir en bonne santé.



NETTOYER

Élimination des toxines du corps en étirant les muscles et les tendons, et en ouvrant les articulations, à l'aide de mouvements amples et lents et d'auto-massages.

NOURRIR

Amélioration du fonctionnement des organes en augmentant la qualité de la respiration à l'aide d'exercices respiratoires variés.

APAISER

Réduction de l'anxiété et du stress en calmant l'esprit à l'aide d'exercices de concentration de la pensée, de visualisations, de relaxations et de méditations.

Les cours auront lieu à la salle Jean Ferrat, le mardi de 17h45 à 19h et de 20h à 21h15, hors vacances scolaires :

Réunion d'information le mardi 14 juin 2016 à 20h à la salle polyvalente

1er cours : mardi 6 septembre

APE

VIDE GRENIER

BAVERANS

(Organisé par l'association des parents d'élèves)

DIMANCHE 12 JUIN

Vous souhaitez exposer ? Contactez nous

Tel : 06/76/04/24/15

Mail : ape-brevans-baverans@laposte.net

Ou envoyer votre bulletin ci-dessous à :

APEBB, école de Brevans, 35 grande rue, 39100 Brevans

.....

Nom, prénom :

Adresse :

Tel : Mail :

Nombre de mètres souhaités (2€ le mètre) :



BREVANS

2 km de Dole

FFVE N°983

10^{ème} BOURSE-EXPO

21 AOUT 2016

De 9h00 à 18h00



**Invitées d'honneur :
Les anciennes RENAULT**

ENTREE GRATUITE

Bourse d'échange de pièces

**Exposition, Animations,
Concours d'élégance, Lancer de bielles,
Buvette, Buffet, Frites...**

**Infos et renseignements bielles.brevannaises@laposte.net
<https://www.facebook.com/bielles>**